

23.03.2022

SOIRÉE D'INFORMATION

Avancement du projet « NeiSchmelz » :
logement et culture

La mobilité à Dudelange :
suppression des barrières ferroviaires



SOIRÉE D'INFORMATION 23.03.2022

ACCUEIL ET INTRODUCTION

par Dan Biancalana, député-maire

LE PROJET « NEISCHMELZ »

Intervention de Henri Kox, ministre du Logement

Intervention de Sam Tanson, ministre de la Culture

Intervention de Jacques Vandivinit, directeur du Fonds du Logement

Questions/réponses

LA MOBILITÉ

Intervention de François Bausch, Vice-Premier ministre
et ministre de la Mobilité et des Travaux publics

Questions/réponses

SOIRÉE D'INFORMATION 23.03.2022

ACCUEIL ET INTRODUCTION
par Dan Biancalana, député-maire



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

RECONVERSION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE EN UN QUARTIER INNOVATEUR ET DURABLE

ÉVÉNEMENTS CLÉ ET PLANIFICATIONS

- 2005 Fermeture définitive du laminoir à froid
- 2007 Développement d'un concept cadre
- 2007 Année culturelle 2007 et du centenaire de la Ville de Dudelange
- 2009 Concours « Räumliches Strukturkonzept Schmelz Diddeleng »
- 2010 Initiative Eco-Quartier
- 2010 Finalisation d'un projet de concept de dépollution et d'assainissement



RECONVERSION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE EN UN QUARTIER INNOVATEUR ET DURABLE

- 2010 Élaboration d'un Masterplan pour l'ensemble du site
- 2013 Enquête publique sur les différents aspects du futur quartier
- 2016 L'État luxembourgeois devient propriétaire des terrains
- 2018 Workshop - Participation citoyenne 4 PAP NeiSchmelz
- 2019 Modification ponctuelle PAG NeiSchmelz (2)
- 2020 Vote au conseil communal des 4 PAP NeiSchmelz



DÉVELOPPEMENT DU SITE - FONCTIONS TEMPORAIRES



- 1998 Skatepark Parc and Ride Schmelz
- 2011 Passerelle de connexion Italie et Schmelz
- 2015 Foyer pour DPI
- 2016 DKollektiv Hall Fondouq



DÉVELOPPEMENT DU SITE - FONCTIONS TEMPORAIRES



- 2018 Innovation Hub Dudelange (Start up)
- 2018 Terrain de streetball, teqball, calisthenics
- 2018 Urban garden NeiSchmelz
- 2020 Verkéiersgaart
- 2020 Piste cyclable



DÉVELOPPEMENT DU SITE

2022

Année culturelle Esch 2022 et au-delà, avec :

- Gîte Minett Trail (Floater)
- Rénovation des immeubles conservés :
Hall des Locomotives > Restaurant et microbrasserie
Hall Vestiaires Wagonnage > DKollektiv et associations locales
- Événements majeurs :
Concerts en plein air (Usina22...)



23.03.2022

Avancement du projet « NeiSchmelz » : logement et culture



SOIRÉE D'INFORMATION 23.03.2022

LE PROJET « NEISCHMELZ »
Intervention de Henri Kox,
ministre du Logement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Film

Stratégie logement

- Droit au logement
- Multiplier par 10 le pourcentage des logements abordables
- Assez de logements abordables pour accueillir les 18% des ménages menacés de pauvreté au Luxembourg
- Régulation du marché privé pour mieux protéger les locataires les plus faibles



LES DÉFIS

- Assainissement
- Renaturation
- Logement abordable
- Vivre ensemble

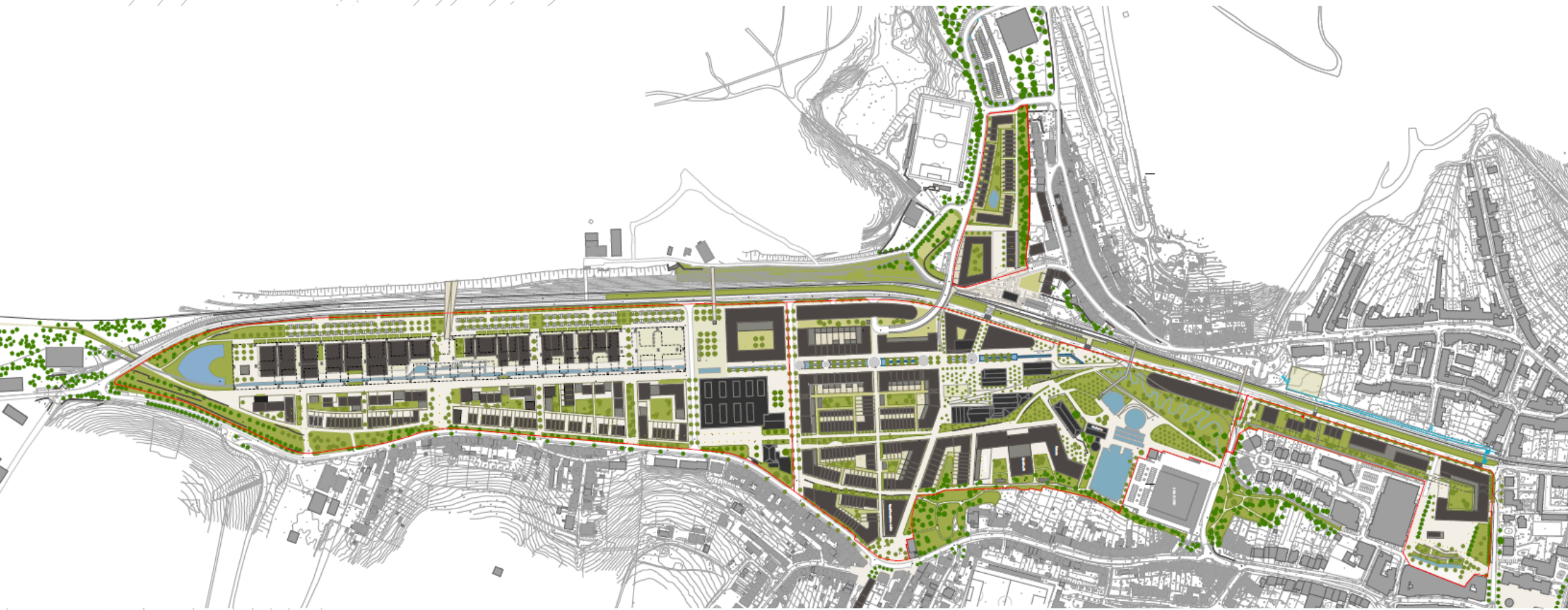


3 AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Ecologie
(assainissement, paysage, énergie)
- Economie
(mixité des fonctions)
- Social
(mixité sociale)

Economie circulaire





CHIFFRES-CLÉS

- 48 logements/ha
- 1.575 logements pour 4 PAP :
 - Location abordable: 866 logements
 - Vente abordable: 551 logements
 - Vente à coût modéré: 158 logements



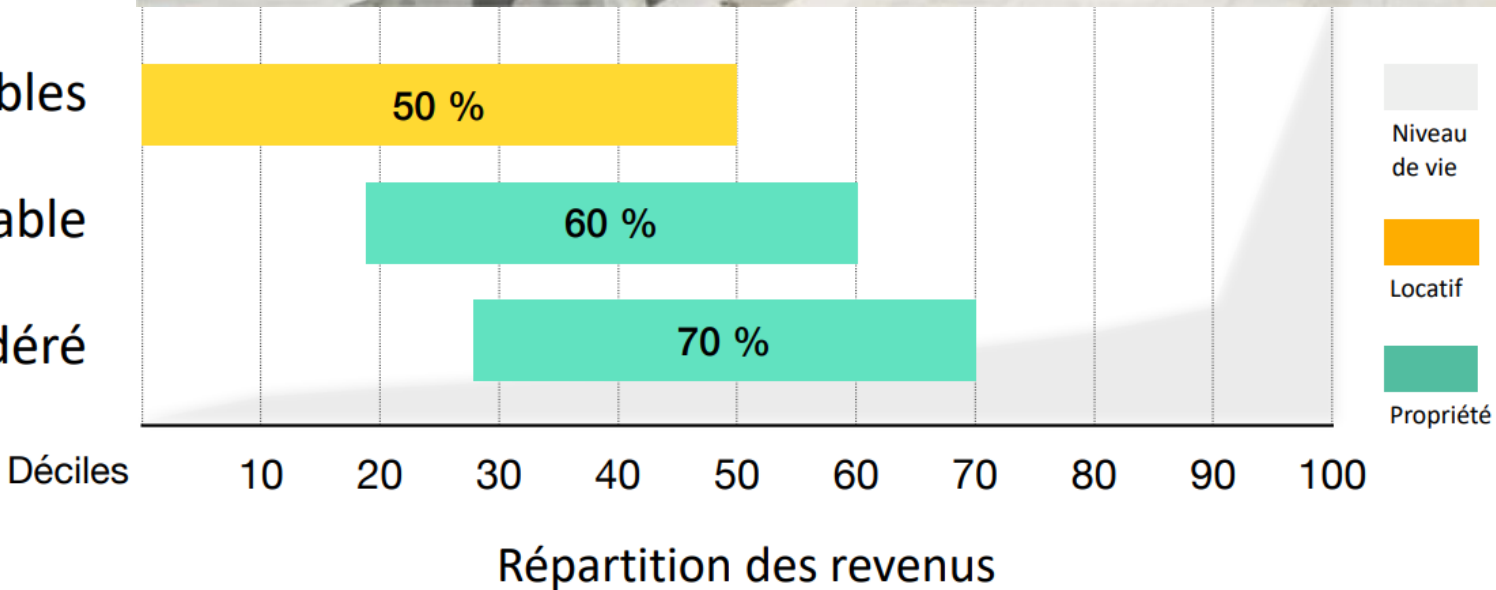
LOGEMENTS ABORDABLES

Eligibilité

55% Logements locatifs abordables

35% Logements en vente abordable

10% Logements en vente à coût modéré



IMPACT DÉMOGRAPHIQUE DU PROJET NEISCHMELZ

Année	Grand-Duché	Dudelange
Habitants 2005	461.230	17.746
Habitants 2021	634.730	21.511

Croissance de la population depuis 2005

Habitants	173.500	3.765
en %	38%	21%

Projet NeiSchmelz

	NeiSchmelz
Nbre de logements prévus	1.575
Nbre d'habitants estimés	3.600
Densité logement par ha	50

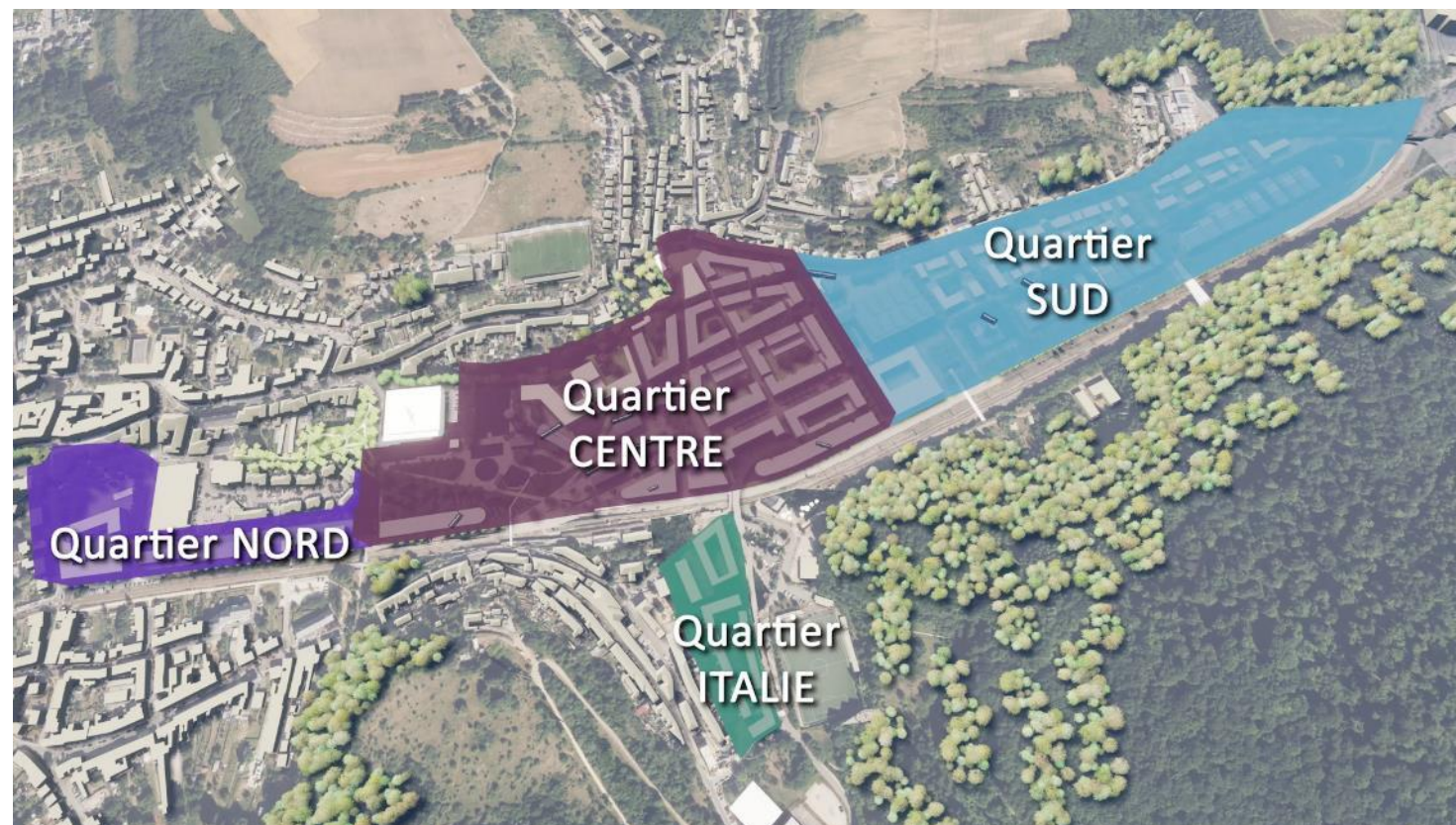
Impact relatif de NeiSchmelz

Par rapport la croissance de pop. depuis 2005	96%
Par rapport à la population actuelle	16%



PHASAGE DES TRAVAUX

- 33 ha
- Découpage en 4 PAP :
 - PAP « Nord »,
 - PAP « Centre »,
 - PAP « Italie »
 - PAP « Sud »
- +/-350.000 m²



ENJEUX DU PROJET NEISCHMELZ



COÛTS DU PROJET NEISCHMELZ

Loi I : Assainissement et revalorisation

Assainissement:	75 mio €
Diddelenger Baach:	16 mio €
Patrimoine:	60 mio €
Energie:	46 mio €
(dont 24 mio contribution NextGenerationEU)	
Infra particulières:	32 mio €
Tunnels et passerelles:	6 mio €
Total:	235 mio €

Loi II : Construction de logements

Infrastructures:	57 mio €
Logements:	207 mio €
Divers:	8 mio €
Total:	272 mio €
<u>pour 889 logements</u>	

Total global: 507 mio



SOIRÉE D'INFORMATION 23.03.2022

LE PROJET « NEISCHMELZ »
Intervention de Sam Tanson,
ministre de la Culture



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



NEISCHMELZ:
Inscription à
l'inventaire
supplémentaire des
monuments
nationaux

- Pumpenhaus
- Wasserbecken und ehemaliges Schwimmbad
- Sozialbegäude / Vestiaire
- Lokwerkstatt
- Wagenwerkstatt
- Gebäudeensemble aus Maschinenhalle, Schaltheus, Werkstatthalle und Sozialgebäude
- Hauptwerkstatt inklusive Erweiterung, **dem Stahlwerk**
- Haupteingang, Einfassungsmauer und Pförtnerhaus
- Verwaltungsgebäude
- **Tragwerkstruktur des Walzwerkes**



Centre national des collections publiques

Projet national

- Le plan de développement culturel (2018-2028) recommande dans sa mesure 33 la « construction d'un dépôt national pour les collections publiques ».
- Accord gouvernemental 2018-2023: projet d'une galerie pour les artistes luxembourgeois contemporains
 - Exposition et promotion de nouveaux talents
 - Étude de la contextualisation de l'art luxembourgeois du 20e siècle par rapport aux grands mouvements artistiques en Europe
 - Création d'un centre de documentation ainsi que d'un lexique scientifique et vivant des artistes luxembourgeois

Depuis 2006	Premières réflexions visant à améliorer le stockage des collections de certains instituts culturels et à contribuer ainsi à une meilleure conservation de l'héritage mobilier du pays.
2017	Visite du Sammlungs-und Forschungszentrum der Tiroler Landesmuseen.
2018	Le plan de développement culturel (2018-2028) recommande dans sa mesure 33 la « construction d'un dépôt national pour les collections publiques ».
2018	Analyse effectuée par l'Administration des bâtiments publics auprès des Instituts culturels de l'Etat pour établir une première estimation des besoins en espaces de stockage et de travail.
2019	L'option d'installer le futur dépôt national dans la Halle des Soufflantes à Belval est écartée.
2020	La construction du futur dépôt national sur un terrain proposé à Bertrange doit être exclue, car inadapté. Le site NeiSchmelz à Dudelange est alors envisagé.
2020-2021	Plusieurs réunions interministérielles et de travail ont lieu pour consolider le projet.
2021	Déclaration d'intérêt général du projet de logements subventionnés « Neischmelz » par le Gouvernement en conseil et avant-projets de loi autorisant l'Etat à participer au financement de l'assainissement, de la revalorisation et du développement de logements du projet « NeiSchmelz ».

Préservation du patrimoine
culturel national est une
mission fondamentale du
ministère de la Culture et de
ses instituts culturels

- Centre national de l'audiovisuel
- Centre national de littérature
- Institut national de recherches archéologiques
- Institut national pour le patrimoine architectural
- Musée national d'histoire et d'art
- Musée national d'histoire naturelle
- Fondation Musée d'art moderne Grand-Duc Jean (MUDAM)

Panoplie polyvalente et variable d'objets à conserver

Peintures, sculptures (pierres, plâtres, vitraux, bois...), céramiques, documents et graphiques historiques, armes, toutes sortes de métaux, cadres, textiles, mobilier, menuiserie, bijoux, argenterie, médailles et décorations, monnaies, design, objets relevant des sciences naturelles (zoologie, botanique, mycologie, minéralogie, paléontologie, géologie, géophysique et astrophysique), de l'archéologie, de l'audiovisuel (film, photographie numérisée et sur papier, facsimilés, etc.) et tout autre médium concevable virtuel ou matériel.



Préservation des objets

La préservation consiste notamment dans :

- l'acquisition, l'inventorisation et la sécurisation des œuvres
- la recherche scientifique
- la restauration
- l'encadrement, l'emballage et la préparation pour le transport
- les relations avec le public : identification des objets, conseil et expertise

Le CNCP: plus qu'un simple lieu de stockage

- La conservation ne consiste pas uniquement dans le « simple » stockage d'un bien du patrimoine, mais implique l'intervention de plusieurs métiers, qui s'installeront au futur CNCP:

archéologues, conservateurs, restaurateurs, ...

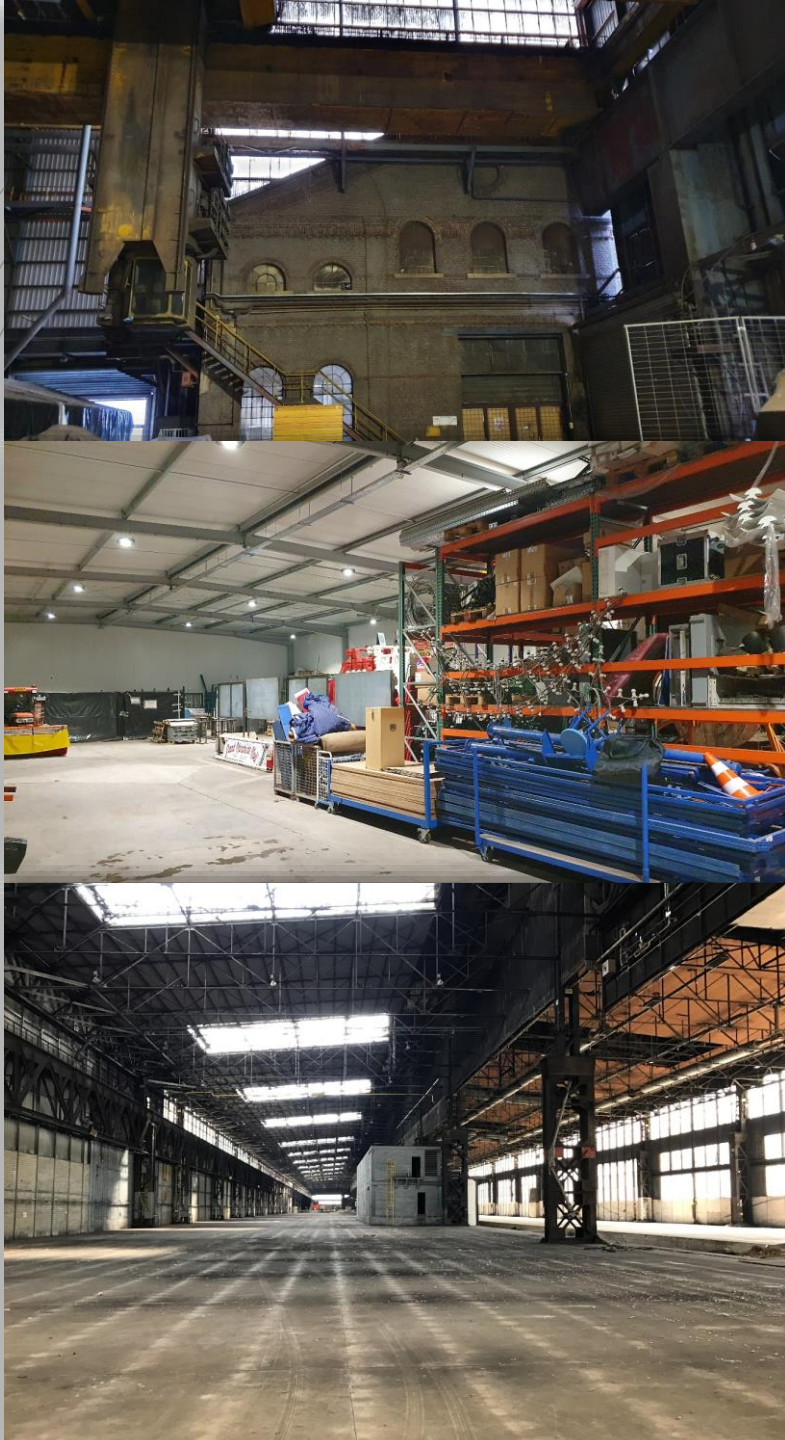
- CNCP sera un lieu ouvert au public et aux experts: expositions, ateliers, manifestations spéciales...

En plus des activités de conservation:

- Installation du Centre de documentation sur les arts plastiques dénommé « Lëtzebuenger Konschtarchiv »
- Mission de documenter et de répertorier la production dans le domaine des arts plastiques, de mener des recherches scientifiques sur les arts plastiques au Luxembourg et de développer un dictionnaire des arts plastiques au Luxembourg
- Siège à NeiSchmelz avec lieu d'exposition et une programmation culturelle régulière

Avantages de la creation du CNCP

- Centraliser les collections actuellement réparties sur une bonne vingtaine de sites à travers le pays
- Réponse à la saturation des capacités logistiques des musées
- Meilleure conservation des artefacts selon les règles de l'art
- Meilleures synergies entre conservateurs / chercheurs, partage de l'équipement scientifique (scanner, radiologie, etc.)
- Meilleure sécurisation des collections contre des incidents techniques, catastrophes ou actes de malveillance



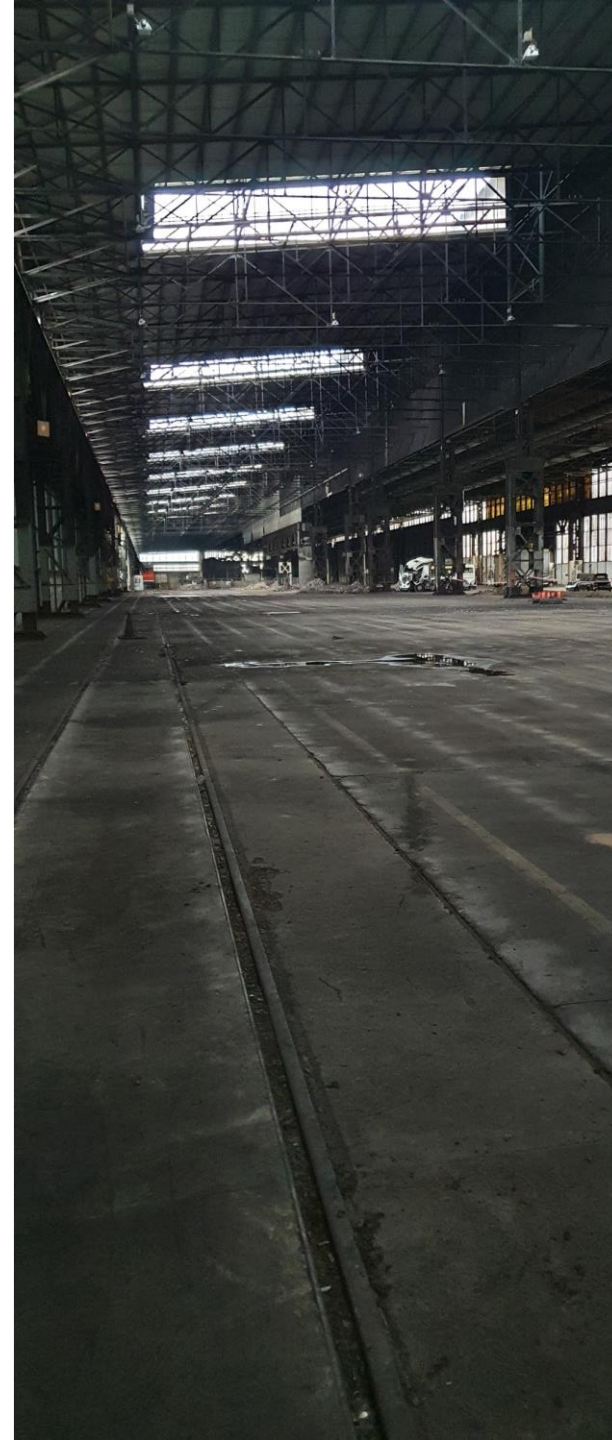
Pourquoi à Dudelange sur le site NeiSchmelz?

- Laminoir (en partie) et Aciérie: Sites assez grands pour accueillir les collections publiques et le personnel y attaché
- Valorisation d'un ancien site industriel désormais protégé

Besoins en espaces et surfaces

Selon une première estimation effectuée auprès des instituts culturels en juillet 2018:

- Surfaces utilisées en 2018 : env. 18.500 m²
- Estimation des besoins futurs :
 - + env. 13.500 m²
 - + Surface lieu d'exposition
 - + Surface de circulation, technique, sanitaires, etc.
- Estimation totale des besoins : 53.000 m²



Conclusion

Conclusion:

- C'est à Dudelange que sera conservée la mémoire collective du Luxembourg
- Un lieu pivot de médiation, de transmission des savoirs, d'apprentissage des métiers de musée et de rencontres intra-professionnelles des métiers liés à la conservation d'œuvres d'art et d'autres objets du patrimoine culturel
- Avec le Lëtzebuurger Konschtarchiv et son lieu d'exposition, l'État remplit ainsi sa promesse de la réalisation d'un « projet d'envergure » à Dudelange.
- Le CNCP ne sera pas seulement un dépôt, mais un lieu partiellement ouvert au public

Prochaines étapes

- Étude approfondie à réaliser pour déterminer en détail les besoins en espaces de stockage nécessaires: en cours
- Étude de faisabilité relative à l'installation d'un Centre national des collections publiques sur le site NeiSchmelz à Dudelange
- Continuer l'inventoriage et le récolement des collections existantes

SOIRÉE D'INFORMATION 23.03.2022

LE PROJET « NEISCHMELZ »
Intervention de Jacques Vandivinit,
directeur du Fonds du Logement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

3 AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Ecologie (assainissement, paysage, énergie)
- Economie (mixité des fonctions)
- Social (mixité sociale)

Economie circulaire

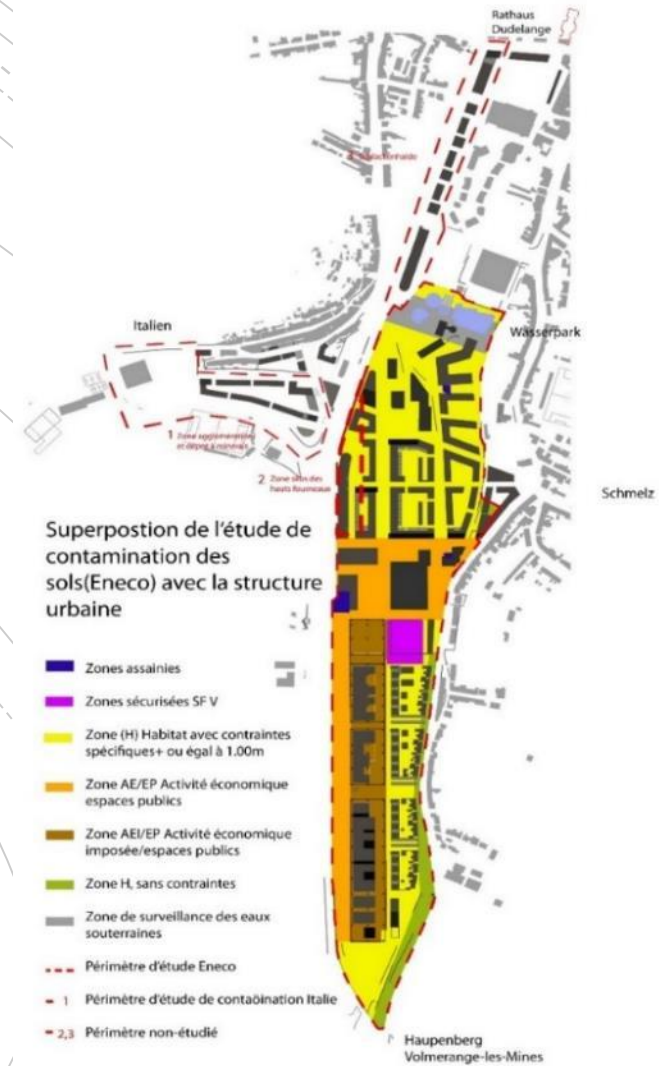


ASSAINISSEMENT

Retrait partiel des sols et mise en place d'une couche de scellement et apport de terres saines :

- déblais évacués conformément au concept d'assainissement
- recouvrement minimal dans les surfaces vertes publiques
- Constructions, jardins et cours intérieures des îlots urbains **entre +1 et +1,5 m. au-dessus du terrain actuel**
- Eaux pluviales retenues dans des bassins de rétention étanches

Remise en valeur de l'existant
Vivre dans un lieu adapté et sain



PAYSAGE

- Intégration végétale dans le tissu industriel et connexion verte vers la zone Natura
- Gestion de l'eau et revalorisation du Diddelenger Baach

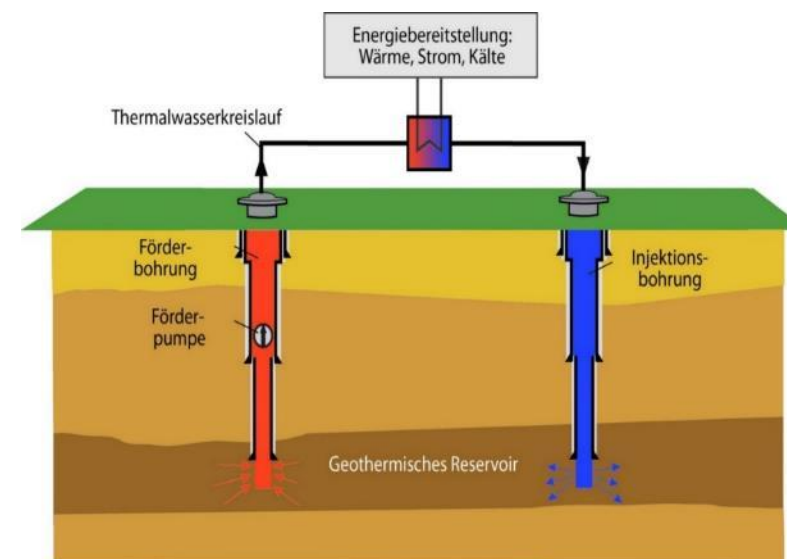
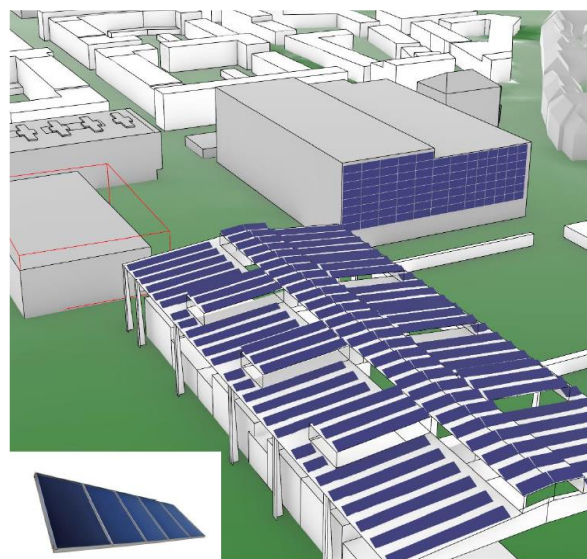
Intégration quartier-nature



ENERGIE

2 scenarios étudiés :

- La Géothermie de moyenne profondeur - Thèse Universitaire Tom Schintgen Luxembourg (2016-2018)
- La « Solarthermie » - Concept Université IFAS dans le cadre d'un Projet FEDER (2014-2015)

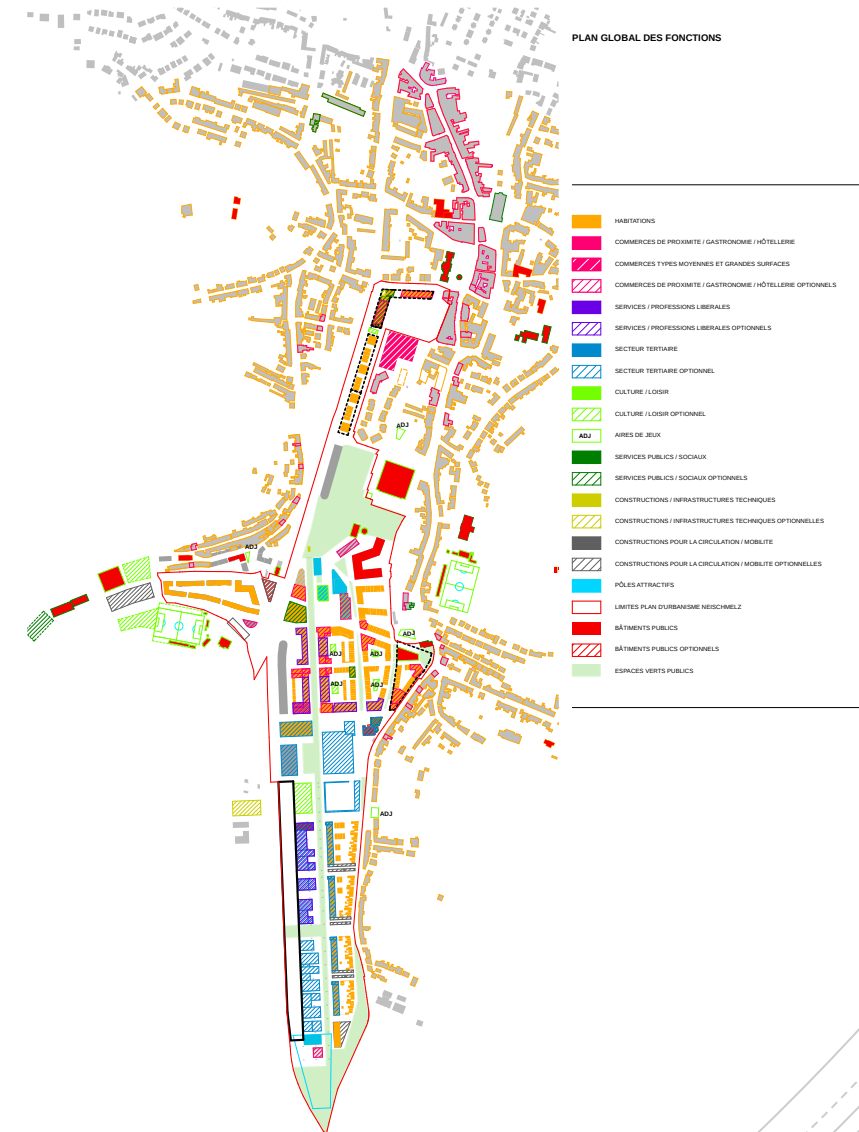


Quartier en neutralité carbone

MIXITÉ DES FONCTIONS

- Habitat
- Culture / loisirs
- Espaces verts
- Gastronomie
- Services publics
- Commerces de proximité
- Services et professions libérales
- Réhabilitation du patrimoine historique pour de nouvelles fonctions

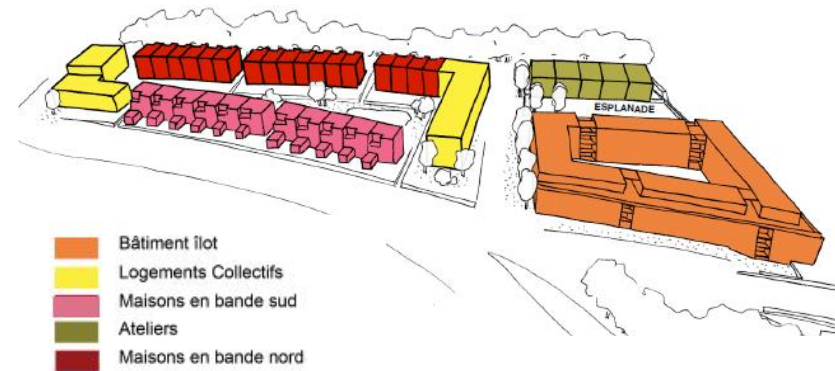
Respect de l'héritage industriel
Habiter – Vivre – Travailler



MIXITÉ SOCIALE & INTERGÉNÉRATIONNELLE

- Mixité des typologie d'habitat (maisons unifamiliales, multi-familiales, appartements, studios, foyers, co-habitat...)
- Familles mono-parentales, grandes familles, jeunes couples, ...
- Location et vente abordable / coût modéré
- Priorité à la mobilité douce (transports publics et stationnement de voitures regroupés)

Favoriser les lieux d'échange
et le savoir-vivre ensemble



ECONOMIE CIRCULAIRE



People Positive

Mots-clefs

- Conditions de vie saine
- Augmentation de la qualité de vie
- Diversité Culturelle et diversité de fonctionnalités
- Consignes de cohabitation pour l'ensemble des fonctions



Material Positive

- Choix cohérent et respectueux des matériaux de constructions
- Utilisation des matériaux durables
- Utilisation des procédures de construction permettant le démontage et la reutilisation
- Réutilisation des bâtiments et matériaux existants



Energy Positive

- Utilisation d'énergies renouvelables
- Consignes concernant la production, le stockage et l'alimentation énergétique
- Renseignement et éducation des consommateurs
- Mutualisation des besoins en énergie – Smart-grid



Economy Positive

- Utilisation de la "sharing economy"
- Plus-value économique et sociale pour l'économie, l'humain, l'environnement

PLANNING PRÉVISIONNEL

- 2022 : Année culturelle « Esch 2022 »
expositions temporaires
- 2023 : Début des démolitions des
immeubles, assainissement des
sols et des bâtiments classés
- 2025 : Début de la construction des
premiers axes routiers
- 2026 : Démarrage des travaux
- 2028 : Livraison des premiers logements

Projet d'envergure – 20 ans
de réalisation

PROJET NEISCHMELZ



SOIRÉE D'INFORMATION 23.03.2022

LE PROJET « NEISCHMELZ »

Questions / Réponses



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

23.03.2022

La mobilité à Dudelange: suppression des barrières ferroviaires



SOIRÉE D'INFORMATION 23.03.2022

LA MOBILITÉ À DUDELANGE
Intervention de François Bausch,
Vice-Premier ministre et
ministre de la Mobilité et des Travaux publics



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

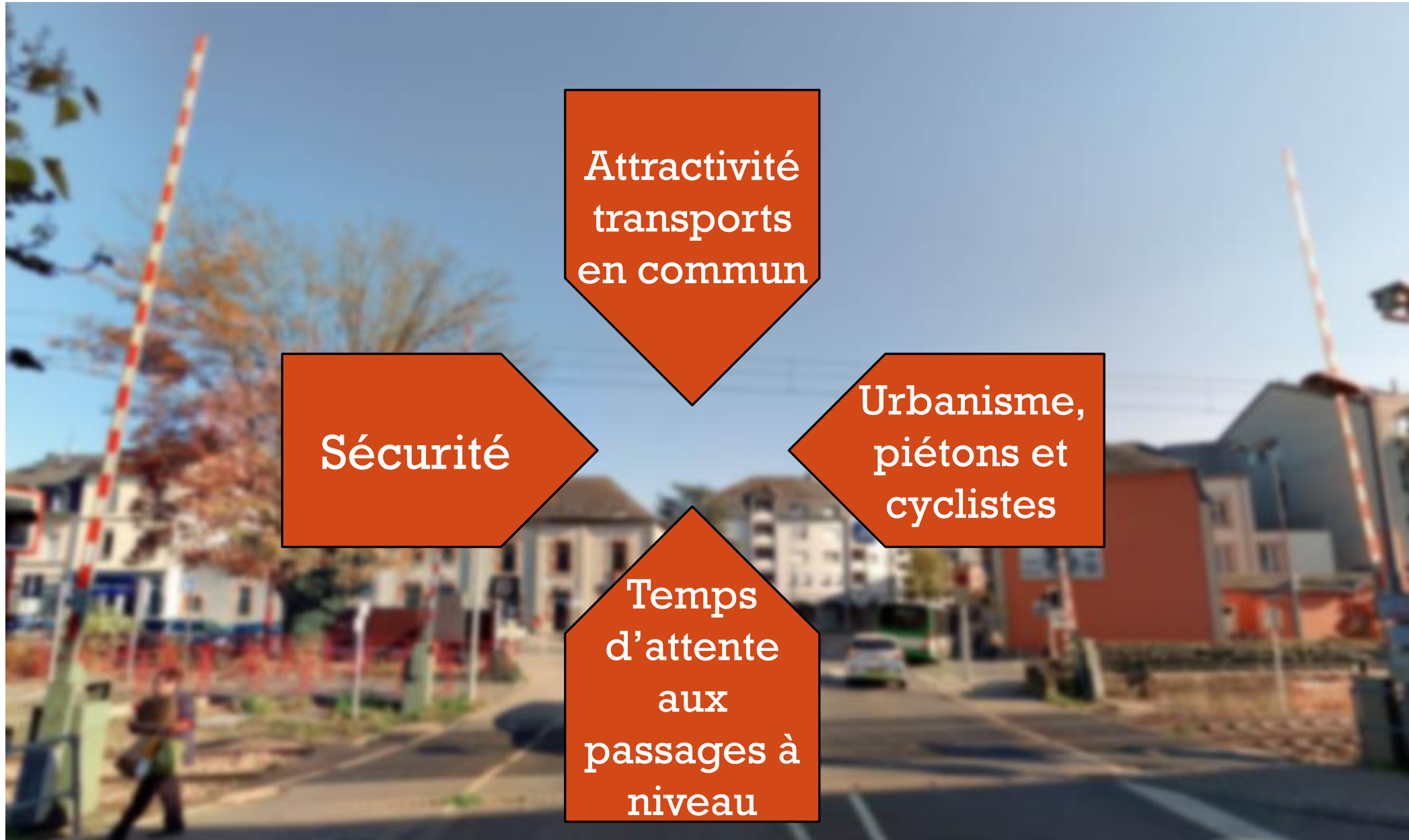
Plan national de mobilité 2035

- Comment assurer 40 % de déplacements supplémentaires par rapport à 2017 ?
- Personne ne veut ou ne peut s'imaginer 40 % de voitures de plus
- La solution sera multimodale:
 - des transports en commun attractifs pour les déplacements domicile-travail de longue distance
 - la marche à pied, le vélo, les bus urbains pour les déplacements courts
 - la voiture (privée ou en carsharing) comme solution de repli
- **Ensemble, nous améliorons la mobilité des personnes en réorganisant la mobilité des véhicules!**

La mobilité à Dudelange en chiffres (Luxmobil 2017)

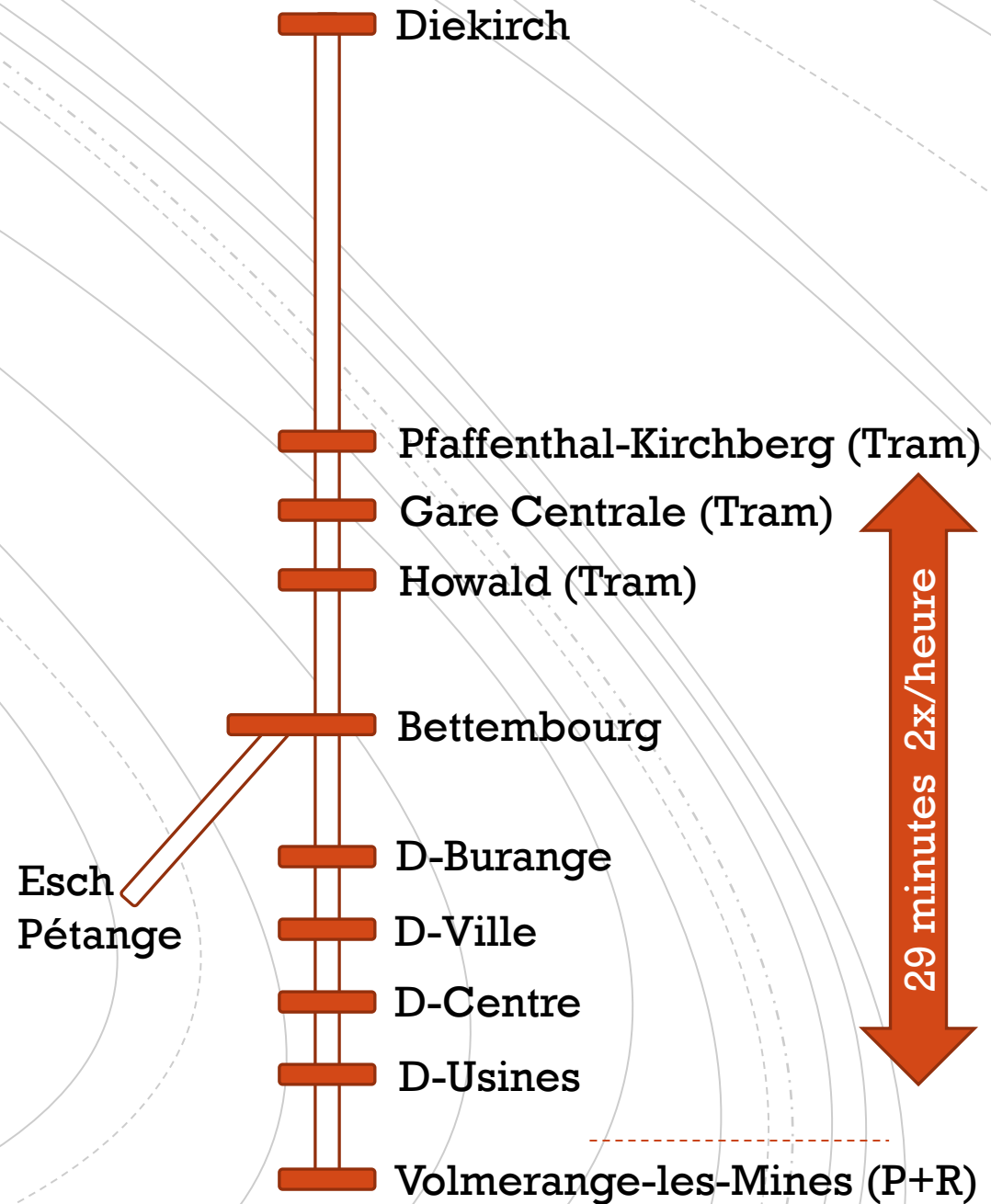
- 26 100 déplacements quotidiens internes à Dudelange (60% voiture, 32% marche à pied, 7% transports en commun TC, 1% vélo)
 - 10 500 déplacements entre Dudelange et la ville de Luxembourg (environ 2/3 en voiture et 1/3 en TC)
 - 3 100 déplacements entre Dudelange et Esch-sur-Alzette (environ 3/4 en voiture et 1/4 en TC)
 - 11 000 déplacements diffus entre Dudelange et toutes les autres localités des communes Pro-Sud
- **Potentiel énorme d'améliorer la mobilité des Dudelangeois par la mise en place d'alternatives attractives, tant pour les trajets courts que pour les trajets longs**

Enjeu: Réconcilier les quatre points de vue suivants:



Deux trains directs par heure (dès 2028)

entre les 4 gares de Dudelange et 3 gares de la Ville
de Luxembourg avec termini à Volmerange-les-
Mines et Diekirch



Gare de Bettembourg 2028

Aménagée pour trains directs Dudelange - Luxembourg

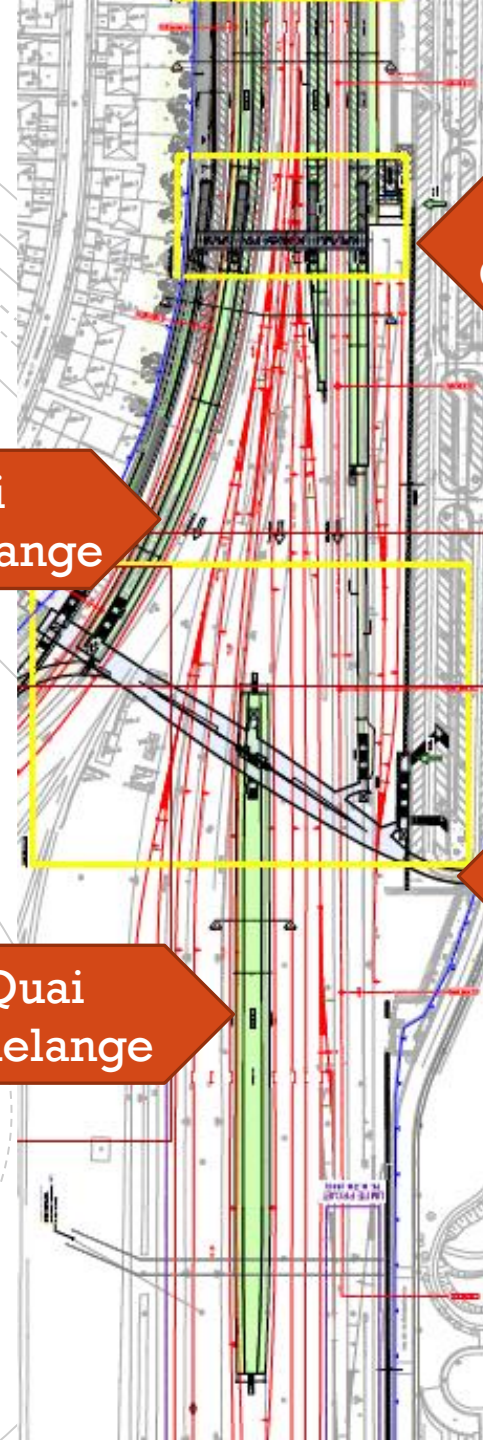
Passerelle pour transbordements vers les quais Esch (Pétange)-Luxembourg et France-Luxembourg

Quai
Esch-Pétange

Passerelle
Quais France

Passerelle

Quai
Dudelange





< Dudelange - Luxembourg >

< Pétange / Esch - Lux. >

Luxembourg >

*Et pourquoi pas
un tram entre
Dudelange et
Bettembourg ?*

- Potentiel de voyageurs TRÈS largement en-dessous du seuil minimal (100 000 par jour) d'un tram moderne
- Coûts fixes exorbitants pour une si faible demande (centre de remisage et de maintenance autonome, etc.)
- Transbordement imposé à Bettembourg pour les trajets vers Luxembourg-Ville pas intéressant pour Dudelange et Volmerange-les-Mines (perte de temps et de confort, monter dans des trains déjà bondés, etc.), par conséquent trafic automobile de transit dans Dudelange
- Au mieux un tram toutes les 15 minutes (si double voie à Burange)
- Incompatibilité des systèmes de sécurité aux croisements en gare de Bettembourg

Suppression progressive des barrières ferroviaires

- Les incidents aux barrières ferroviaires posent un risque d'accident et figurent parmi les principales causes de perturbations du réseau ferré
- Les déplacements internes dans Dudelange (piétons, cyclistes, voitures, bus) sont gênés par les barrières fermées
- Depuis 2021, un groupe de travail (MMTP, commune, CFL, PCH...) élabore des solutions urbanistiques pour une meilleure perméabilité de la voie ferrée dans Dudelange



Dudelange - Ville

extension du centre-ville par un passage souterrain à
caractère urbain pour piétons et cyclistes

passage inférieur pour le trafic motorisé, avec une assise
séparée pour piétons et cyclistes

arrivée de la piste cyclable express Dudelange -
Luxembourg



tunnel



piste cyclable express

souterrain







Dudelange - Usines

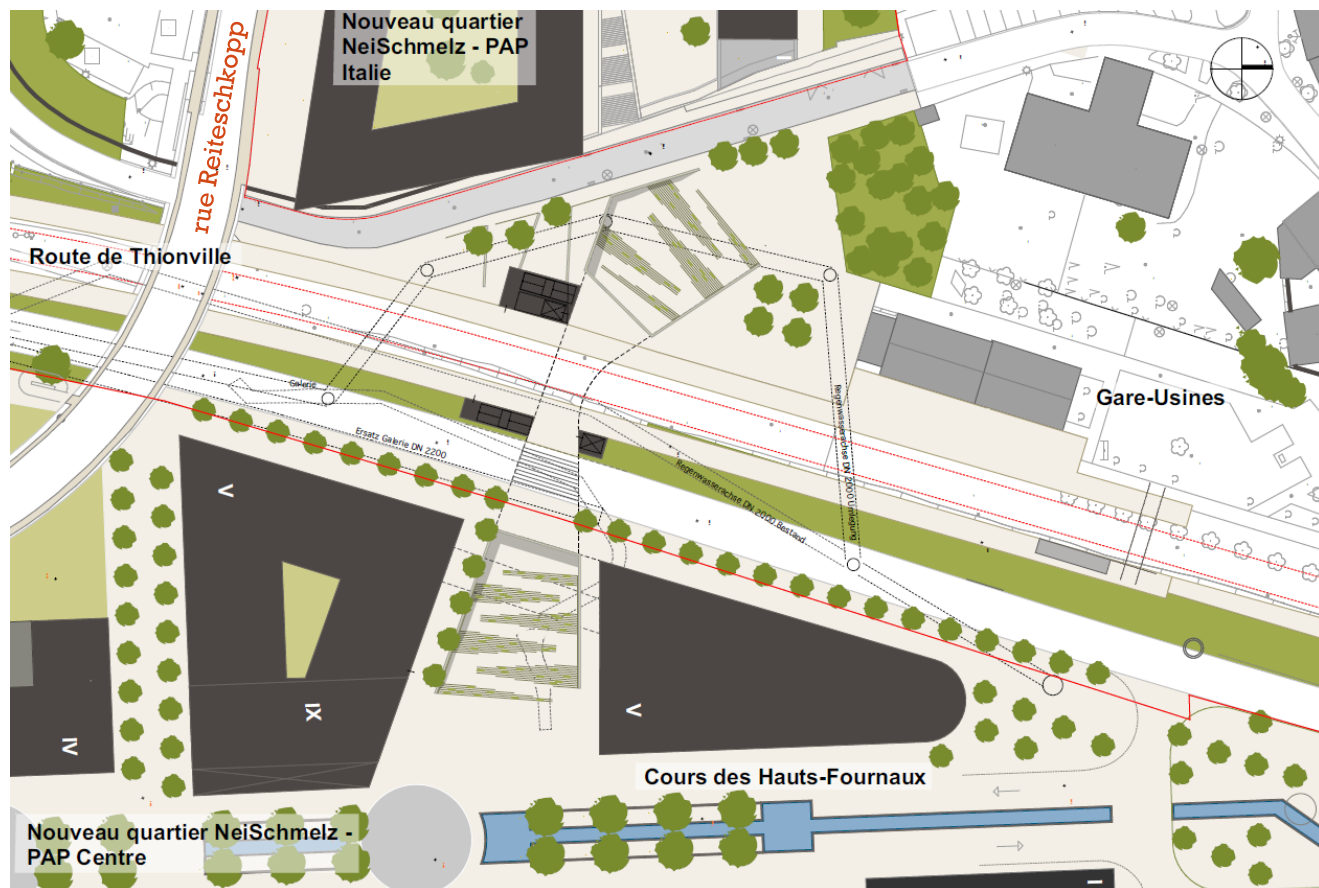
Comment connecter les quartiers
"Italien" et "NeiSchmelz" entre eux
et à la gare CFL Usines ?



Dudelange - Usines

Large passage souterrain pour piétons
avec un accès aux quais allongés

Aménagement cyclable sur le pont
existant de la Rue Reiteschkopp



Conclusion et prochaines étapes (1)

- **La ville de Dudelange et en particulier le quartier NeiSchmelz auront une offre de mobilité multimodale attractive et adaptée à la demande**
- Prochaines étapes jusqu'en 2028:
 - fin 2022: réduction des temps de fermeture des barrières dans Dudelange
 - 2021-2023: réaménagement de la rue du Commerce (CR184) dans Dudelange
 - 2022-2028: optimisation du réseau de bus (RGTR et TICE) dans la région Sud
 - 2026-2028: Réaménagement de la route de Thionville
 - 2026: début du chantier de la suppression du passage à niveau 103a à Dudelange-Ville avec la construction du passage souterrain et du tunnel
 - Continuation du groupe de travail "suppression des passages à niveau dans Dudelange"

Prochaines étapes (2)

- Prochaines étapes à partir de 2028:
 - 2028: deux trains directs par heure entre les quatre arrêts ferroviaires de Dudelange (et Volmerange-les-Mines) et les trois gares de Luxembourg-Ville
 - 2028, début des travaux: saut-de-mouton ferroviaire entre Dudelange et Bettembourg, suppression d'autres passages à niveau dans Dudelange, double-voie à Burange, etc.
 - Une fois tous les passages à niveau supprimés, il sera possible de rajouter, aux deux trains vers Luxembourg-ville, deux trains entre Dudelange et Bettembourg, pour un service au quart d'heure entre Dudelange (4 arrêts) et Bettembourg

SOIRÉE D'INFORMATION 23.03.2022

LA MOBILITÉ À DUDELANGE

Questions / Réponses



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



23.03.2022

SOIRÉE D'INFORMATION

Avancement du projet « NeiSchmelz » :
logement et culture

La mobilité à Dudelange:
suppression des barrières ferroviaires





Téléchargement du dossier sur

www.gouvernement.lu

et

www.dudelange.lu

(à partir du 24 mars 2022)